



SERVICE DE PRESSE  
ET VEILLE

---

## **Discours du Président de la République à Saint-Nazaire**

Jeudi 22 septembre 2022

### **Emmanuel MACRON**

Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Madame la Présidente du Conseil Régional,  
Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Monsieur le Maire de Saint-Nazaire,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Messieurs les préfets,  
Monsieur le sous-préfet, merci pour votre accueil, et Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités.

D'abord je voulais vraiment vous remercier, c'est un jour heureux, dans des temps difficiles donc je voulais vraiment remercier l'ensemble de celles et ceux qui ont rendu possible cette journée et qui ont conduit tout ce travail. Évidemment, EDF, l'ensemble des équipes, General Electric, Maple Power pour l'association, les Chantiers de l'Atlantique, qui aujourd'hui, grâce à la compétence acquise, se tourne vers l'export, Enedis, Louis Dreyfus Armateurs, et toutes les entreprises, entrepreneurs et entrepreneuses qui ont contribué à ce projet, et permis de le faire advenir, comme nous l'avons vu. Je veux aussi vraiment remercier l'ensemble des élus, on l'a vu tout à l'heure parce qu'il y a eu beaucoup de débats, de discussions, mais c'est exemplaire à cet égard, et qui ont permis de faire advenir ce projet. Remercier évidemment les pêcheurs, le président du comité qui s'est exprimé, et qui a, j'y reviendrai, dit des choses, qui ont été très fortes et très claires et les associations environnementales qui, avec l'ensemble des services de l'Etat auxquels vont aussi mes remerciements et de l'ensemble de nos opérateurs, ont fait un remarquable travail, soyez-en remerciés. Je veux vraiment vous dire aujourd'hui bravo et la fierté que nous avons collectivement de pouvoir consacrer ce projet.

Je le disais d'abord, ce parc éolien que nous venons de visiter, est opérationnel, mais cela a pris plus de 10 ans. C'est une nouvelle heureuse, nous en sommes fiers, elle est exemplaire. Ça va nous permettre de produire environ 500 mégawatts, soit 5 % de ce qui nous manque, dans les jours les plus froids en ce moment. Si nous avions, il faut raisonner comme ça, réussi à aller encore plus vite et plus fort sur nos projets lancés entre 2012 et 2014, on aurait 3 gigawatts aujourd'hui. Mais on voit bien que cela ne peut pas être totalement satisfaisant parce que, il y a

ici beaucoup de maires qui m'en ont parlé tout à l'heure et qui m'ont dit qu'à l'échelle d'une mandature, c'est quelque chose de terriblement frustrant de se dire on lance un projet, et puis il adviendra 10 ans plus tard. On y participe, on s'y engage, et ça vient très loin. Nous avons besoin de réduire clairement les délais, mais on a besoin de remettre ce projet dans la perspective du moment. Voilà en quelques mots, ce que je voulais faire avec vous. Jours heureux, jours glorieux, nous avons ce champ d'éoliennes qui est là et voit le jour. Mais tout ça arrive dans un temps compliqué et prend encore trop de temps.

Le moment dans lequel nous sommes, je voudrais en dire quelques mots, parce que le paradoxe dans lequel nous vivons, c'est que je crois que depuis quelques mois, nous nous sommes dotés d'une stratégie nationale sur le plan de l'énergie, je vais y revenir, et que dans le même temps, il n'y a jamais eu autant d'inquiétudes sur l'énergie. Nous vivions avec une forme d'hypothèse sous-jacente, d'implicite, qui était qu'on allait vivre pour toute éternité avec de l'énergie qui n'était pas trop chère et qu'on maîtrisait. Les temps ont changé. Ils avaient changé dès la sortie de la crise du Covid, avec une montée des prix parce qu'il y avait une tension sur les marchés mondiaux et évidemment, la guerre a tout fait bousculer ; pas tant sur le modèle français, si nous sommes honnêtes mais elle a bousculé le modèle européen parce que beaucoup de pays dépendaient du gaz russe pour la production. Nous avons eu clairement, pour la première fois, l'énergie qui est devenue une arme de guerre et un élément de manipulation. À cela, s'ajoute une situation française à laquelle nous sommes en train de faire face, qui est que nous sous-produisons notre électricité parce qu'on a eu à faire face à des événements qui étaient inattendus sur notre parc installé. Les prochaines semaines et les prochains mois seront déterminants.

Je veux ici redire, à la fois ma confiance dans l'ensemble des acteurs du secteur, et en particulier dans les personnels d'EDF qui, d'arrache-pied, travaillent pour pouvoir justement mener ces travaux et rouvrir ces centrales. Mais c'est l'agrégation de ces problèmes qui crée la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Alors, face à cela, on a constitué des stocks, ils sont remplis à plus de 96 % pour le gaz. Le gaz russe qui représentait 45 % de ce que l'Europe consommait il y a un an est à 9 % aujourd'hui, donc on a commencé à bouger. On a bâti face à tout cela une stratégie européenne de court terme, qui est :

- Diversification : on est allés acheter le gaz ailleurs.
- Sobriété : c'est le cœur de ce sur quoi on est, que le Gouvernement a décliné, c'est-à-dire il faut essayer tous de consommer un peu moins, de faire cet effort de 10 % pour justement, même en cas de difficultés, même en cas d'hiver froid, même en cas de coupure complète, passer l'hiver. Je remercie en particulier RTE pour les analyses qui ont été faites et la clarté récente.
- Solidarité européenne : on en a besoin, parce que nous-mêmes, nous allons réexporter du gaz, ce qui est arrivé très rarement vers des pays voisins : la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne aussi, et nous allons importer de l'électricité compte tenu de ce que je décrivais, en particulier de nos voisins allemands. Vous voyez bien que les choses sont beaucoup plus complexes. Il n'y aurait pas de solidarité européenne aujourd'hui, et je le dis parce que j'ai parfois entendu que c'était le marché européen notre problème, il est à peu près sûr que nous n'aurions pas d'électricité en continu durant l'hiver. Cela a été la stratégie de court terme.

L'autre point face à cela, c'est le problème des prix. On le voit bien et ils évoluent, oserai-je dire, les prix sont devenus fous. On dit qu'ils ont atteint des niveaux records parce qu'il y a énormément de spéculation mondiale. Il y a une spéculation sur tous les marchés. Il y a aussi une spéculation sur les marchés de couverture qui ont fait monter ces prix dès qu'il y a des annonces de manière totalement induite. Certains parient sur l'effondrement de nos capacités et de notre capacité justement à tenir les engagements que j'évoquais et donc nous sommes, en fait, face à une série d'aberrations où nous avons des coûts de production d'électricité qui sont relativement déconnectés du gaz. En plus de cela, nos prix d'électricité sont emportés par la hausse du gaz avec un jeu géopolitique qui est en train de se faire. Cette situation, nous y avons répondu, je le disais, en européens, avec ces trois piliers et en franco-français. On a répondu aussi pour accompagner, avec un bouclier tarifaire sur le gaz, puis sur l'électricité dont nous allons progressivement sortir. Je dis très progressivement. Le Gouvernement a confirmé sa prolongation pour 2023 en limitant la hausse à 15 % sur ces deux énergies. Là où si on enlevait le bouclier, c'est 120 % d'augmentation qu'on aurait. Puis, on a prévu de cibler progressivement les aides, pour les 12 millions de foyers qui en ont le plus besoin, avec une aide de 200 euros pour les 20 % des Français les plus modestes et 100 euros pour nos classes moyennes. Tout cet effort, nous a permis et va nous permettre d'éviter un emballement. Et je regarde nos voisins ; nos voisins allemands, anglais ou belges ont des factures qui se sont multipliées par deux ou trois. Il y a donc une angoisse dans notre pays mais il faut aussi regarder la réalité et ce que nous avons collectivement su protéger. Tout cela, c'est un investissement de la nation. Derrière, évidemment, cela a un coût.

Je sais qu'en ce moment, il y a beaucoup de questions qui se posent du côté des entreprises ou des particuliers, des collectivités publiques, à qui certains viennent proposer des contrats sur trois ans à des prix totalement mirobolants. Je vais être très pragmatique. Il ne faut pas les signer maintenant. Non, parce qu'il y a beaucoup de gens qui sont en train de faire de l'argent en se plaçant en haut du marché. Nous on va continuer, je vais y revenir, à travailler sur le fond. Mais il y a aussi beaucoup de collectivités en particulier ou d'acteurs économiques qui ne sont pas au courant des dispositifs qui existent. Je veux donc les rappeler ici. Pour les petites entreprises et les petites collectivités, 10 salariés, 2 millions de chiffre d'affaires ou de budget pour ces collectivités, le bouclier tarifaire s'applique donc il ne faut pas se ruer vers des contrats complètement fous. La seule chose à faire pour ces acteurs, c'est de souscrire une offre qui est indexée aux tarifs réglementés auprès d'un fournisseur. Pour les entreprises qui sont très exposées aux prix de l'énergie, c'est-à-dire qui ont des achats de gaz ou d'électricité qui atteignent au moins 3% du chiffre d'affaires de 2021, nous avons simplifié les aides de 2 millions à 50 millions d'euros selon le type d'entreprises. Ce mécanisme, on va continuer de le faire avancer. Il faut le faire connaître parce qu'il est insuffisamment utilisé, mais il permet quand même d'aider beaucoup d'entreprises.

Maintenant, ce qu'on veut faire à court terme, c'est de pouvoir répondre à cette situation au fond. On a à cet égard, le 30 septembre prochain, un conseil qui se tiendra à l'échelle de l'Union européenne. Et notre priorité va être de faire baisser tous ces prix vers le bas. D'abord, sur le gaz, on va essayer d'obtenir au moins la même chose que ce que nos amis espagnols et portugais ont obtenu, où le plafonnement du gaz utilisé pour la production d'électricité a produit des

résultats sur les marchés de gros. On a aujourd'hui des prix en Espagne, qui sont deux à trois fois moins chers que dans le reste de l'Europe.

Deuxièmement, et de manière plus structurelle, nous engageons une discussion avec nos fournisseurs de gaz parce qu'on ne peut pas dire que nous sommes en train d'aider l'Ukraine, que nous sommes tous ensemble alliés dans ce contexte international, et avoir durablement une situation où nos alliés produisent du gaz et l'utilisent à 30 ou 40 euros le mégawatt heure et nous le vendent à 140 ou 150. Nous allons avec la Commission européenne nous battre pour faire baisser le prix du gaz. Parce que sinon, nous aurons un sujet sur nos industries, sur l'industrie qu'on connaît bien dans les régions portuaires, sur notre industrie qui dépend beaucoup du gaz, sur aussi ce dont nous avons besoin pour notre agriculture, et j'en parle dans cette région, mais aussi pour l'agriculture des autres régions. Je prends un exemple tout simple : on manque d'engrais dans le monde et on dit "Il faut sortir les engrais d'Ukraine et de Russie", ce qui est vrai. On est en train de s'y employer, je me suis battu ces derniers jours pour le faire. Mais nous sommes producteurs nous-mêmes d'engrais, plus personne en Europe nous produira d'ammoniac avec les coûts du gaz que nous avons. Je l'ai dit très clairement aux Américains, nous allons accroître la crise, y compris alimentaire, si nous ne réglons pas ce problème sur le fond. Donc à court terme, on va se battre pour baisser le prix du gaz avec nos mécanismes et les discussions collégiales avec nos grands fournisseurs actuels, ce qui est une priorité complète.

Puis nous sommes également en train d'étudier les conditions de mise en œuvre des mécanismes de certains voisins pour nos centrales et nos imports. A côté de cela, on a évidemment la bataille sur l'électricité où ce qu'on pousse depuis plusieurs mois, pour que ce soit clair pour tout le monde, et ce sur quoi il y a maintenant un signal d'ouverture de la Commission européenne depuis quelques semaines, c'est de réformer le marché de l'électricité européen pour qu'il soit plus cohérent. De se dire : il y a au moins deux catégories d'Etats : il y a en effet ceux qui, dans leurs coûts de production, ont quelque chose à voir avec le gaz ; et il y a ceux comme nous pour qui ça n'a pas grand-chose à voir. Il faut donc permettre d'avoir des prix de l'électricité qui correspondent davantage aux coûts de production et qui évitent cet emballement, comme nous l'avons évoqué. C'est un enjeu qui va nous permettre, dès le début de l'année prochaine, si nous arrivons à bien travailler, d'accroître cette décorrélation. Le but, c'est par l'ensemble des mesures que nous prenons, qui sont surtout géopolitiques mais qui sont aussi internes, d'envoyer un signal de marché pour baisser progressivement le prix du gaz, baisser dans un premier temps mécaniquement le prix de l'électricité, mais envoyer ensuite un message plus structurel pour avoir des prix d'électricité plus bas. Tout cela est très compliqué, mais il faut mener ces combats. Ce sont des combats qui paraissent techniques mais qui sont éminemment politiques, parce qu'on parle simplement de notre capacité à maintenir notre tissu industriel, pour beaucoup de nos compatriotes à vivre. Parce que, je le rappelle, à chaque fois qu'on aide aujourd'hui un ménage à vivre dans ce contexte, c'est le contribuable qui paye la facture à sa place. Donc ce n'est pas soutenable.

Maintenant, pour aller plus loin et plus fort, c'est le cœur de notre rencontre aujourd'hui, c'est la stratégie présentée il y a quelques mois à Belfort. Je pense que nous avons, dans ce contexte qui est par ailleurs inquiétant, une stratégie qui répond, qui a été, si je puis dire, encore plus validée par la guerre en Ukraine. C'est pour cela que je voulais apporter ces réponses de court

terme, mais pour dire que la France a toutes les raisons d'être confiante dans l'avenir, parce que nous avons des forces historiques : la place de notre nucléaire, notre capacité à développer et maintenant déployer notre renouvelable, un modèle et des infrastructures qui sont de qualité et une stratégie qui correspond exactement à la période.

Quelle est notre stratégie ? C'est d'avoir, de marier en quelque sorte, trois objectifs.

Le premier objectif, c'est la souveraineté, moins dépendre. Et donc toute l'énergie qu'on produit sur notre sol est bonne. Il se trouve que nous n'avons pas d'hydrocarbures fossiles et donc ce qu'on produit sur le sol, c'est le nucléaire, le renouvelable et l'énergie qu'on ne consomme pas.

La deuxième chose, c'est évidemment le climat, c'est décarboner, donc accélérer l'électrification.

La troisième chose, ce sont des coûts abordables pour les ménages et les entreprises, si on veut pouvoir bien vivre dans notre pays et continuer de l'industrialiser. Pour tenir ces trois objectifs, on a trois piliers. Ils sont simples, cohérents et je pense qu'ils correspondent à cela.

Le premier, c'est la sobriété, c'est-à-dire, par le changement des pratiques, mais aussi et massivement par l'investissement, les innovations. Vous avez très bien parlé tout à l'heure d'innovations technologiques : sauver de l'énergie en ne la gaspillant pas. Et donc c'est tout ce qu'on veut faire à travers à la fois notre efficacité énergétique, la meilleure isolation des bâtiments, l'électrification de nos véhicules, etc. Nous devons baisser notre consommation d'énergie de 40% à horizon 2050. C'est faisable et c'est une stratégie d'investissement de la nation, d'innovation, de changement des pratiques, de conversion des pratiques.

Ensuite, une fois qu'on a dit ça, le paradoxe, qui est parfois compliqué à comprendre, c'est qu'on va faire 40% de gains et d'économies d'énergie, mais à côté de cela, nous allons massivement accroître nos besoins d'électricité parce qu'on va faire ces économies d'énergie sur les énergies fossiles, sur les comportements qu'on ne veut plus voir. Mais pour ce faire, on va avoir besoin d'ici à 2050, d'environ 40 % de plus d'électricité. C'est ça qu'il faut se représenter et c'est une copie qui a été clarifiée par le rapport RTE, AIE et plusieurs rapports en 2021. Cela veut dire que même si on fait cette sobriété, ce n'est pas une alternative, parce qu'on va passer au véhicule électrique, parce qu'on va penser au transport urbain électrique, parce qu'on va avoir une stratégie hydrogène qui, je le rappelle, n'est qu'un moyen de transport de l'énergie. Donc il faut faire l'électrolyse, c'est l'électricité. Il faut produire plus d'électricité sur notre sol. C'est les deux autres piliers de la stratégie. En produire plus de manière non alternative, c'est le nucléaire. Nous avons une force historique engagée. Là aussi, il ne faut pas regarder sur le court terme. C'est une aventure industrielle de la France qui commence après-guerre. On a des difficultés conjoncturelles, c'est vrai. Mais je veux rappeler dans quel état était la filière en 2015. Elle a été réparée. EDF a joué un rôle très important. Framatome a restructuré les choses. On a là des difficultés qui sont liées aussi au fait qu'on a beaucoup monté nos standards de sûreté et de sécurité, post-Fukushima. Mais regardez partout dans le monde. Certains pays ont totalement arrêté le nucléaire. Nous, on a fait le choix de ne jamais l'arrêter. On a fait le choix de réduire la dépendance dans les lois qui ont été passées en 2012-2015. Puis on a décalé cet objectif dès 2018 et on a conforté cette stratégie à partir de 2021-2022. Mais nous avons donc la capacité, à partir de ce savoir-faire qu'on a, si je puis dire, régénéré depuis quelques années, à aller

maintenant vers un plan massif d'investissement : aucune fermeture de réacteurs, sauf raisons de sûreté, lancement d'un programme inédit de construction de 6 puis 8 tranches, nationalisation d'EDF. C'est un déploiement, à marche forcée, d'une stratégie nucléaire qui doit nous permettre de planifier sur les territoires, en fonction des concertations parce que tout ça suppose de l'acceptabilité, de planifier l'innovation technologique parce qu'on sait qu'on a le modèle standard EPR qu'on est enfin en train d'industrialiser. On a aussi les modèles SMR qu'on veut pouvoir déployer en parallèle de cette stratégie. Et puis surtout, un immense plan de recrutement, de formation, d'entretien des compétences. Au fond, c'est toujours facile de chercher des coupables et on cherche alternativement, entre Jean-Bernard LÉVY et moi-même. Il se trouve que nous, il nous est arrivé d'être dans la même galère il y a quelques années, quand j'étais ministre et qu'il a accepté à la tête d'EDF de reprendre Areva, je le rappelle. La réalité, c'est que l'erreur vient de bien plus loin. C'est que pendant des années, on n'a pas réinvesti sur les compétences de la filière et on a arrêté de produire. Quand on a voulu repartir, on avait des trous de compétences dans la filière. C'est ça la réalité. Et on ne trouve pas tout de suite des gens qui ont cette compétence très pointue d'être un chaudronnier compétent pour faire justement les bonnes opérations sur une tubulure dans le nucléaire. On se donne une stratégie à 2050, il faut dès maintenant la décliner industriellement puis territorialement. Et je compte beaucoup sur Madame la Présidente de Région, nos régions, nos départements, nos villes, pour qu'on ait cette planification, on est sur un territoire qui aime l'industrie. Ça, c'est des compétences derrière, sur toutes ces filières.

Troisième pilier après sobriété et nucléaire, ce sont les énergies renouvelables ; des énergies propres, par nature inépuisables, sur lesquelles nous avons besoin de construire de l'interconnexion de réseaux à chaque fois davantage pour pallier le fait qu'on ne les mette pas en permanence. On a, d'ici 2050, une feuille de route qui est claire : dépasser les 100 gigawatts en puissance installée, en veillant à un juste équilibre entre installations de toitures au sol. L'éolien en mer sera développé pour viser environ 40 gigawatts en service pour 2050, soit une cinquantaine de parcs éoliens en mer. L'éolien sur terre, on a ralenti l'évolution, mais je vais être très clair, si on veut atteindre notre sobriété et nos objectifs 2050, on devra faire de l'éolien sur terre. Il faut là aussi mieux concerter, mieux prévoir. Il faudra aussi ouvrir le jeu parce qu'on a en fait concentré l'éolien terrestre sur très peu de territoires, très peu et évidemment, derrière le solaire : l'hydroélectricité, qu'il ne faut jamais oublier, qui est aussi une force historique française, dont nous défendons la spécificité à Bruxelles et je continuerai de la défendre jusqu'au bout. Je pense que les choix capitalistiques que nous avons faits nous y aideront. Donc vous l'avez compris, le choix français c'est, je crois, un choix complet, souverain, décarboné et de diversification. Et c'est là aussi où je pense qu'il faut être très clair, le tout ENR ne marche pas. Le tout nucléaire ne marche pas. Et ce qu'on est en train de vivre aujourd'hui, avec la guerre, ce que vivent encore plus certains voisins comme les Allemands, c'est que la clé en matière d'énergie, c'est la diversification des modèles. Et c'est ce que nous sommes en train de bâtir pour 2050. Donc vous l'avez compris dans ce contexte, les énergies renouvelables et en particulier nos éoliennes ici installées ont un énorme avantage. Je veux vraiment, une fois encore, insister, et le dire pour toutes celles et ceux qui nous écoutent. Ce qu'on vient d'installer ici, en plus de tout ce que je viens de dire, c'est 3 500 emplois créés pendant la construction à Saint-Nazaire, dont 1 200 emplois locaux sur terre et en mer, à La Turballe où s'est installée la base de maintenance et ces 100 emplois présents tout au long de la durée de vie du parc pour



20 ans au moins, avec 10 parcs en construction en France aujourd'hui, c'est un nouveau vivier de métiers aussi qui émerge, j'y reviendrais, de techniciens et d'ingénieurs. C'est donc de vraies filières de protection qui irriguent nos territoires : Saint-Nazaire, Cherbourg, Le Havre, et plusieurs autres territoires dans lesquels vos groupes sont présents, vous les avez évoqués tout à l'heure, et sur lesquels nous avons développé en 10 ans de la compétence, des emplois et de la capacité à faire.

Maintenant, une fois qu'on a déployé cette stratégie, on a le cap, comment aller plus vite, puisque c'est le constat qu'on fait, ça a pris un peu de temps, mais ça a été très bien fait. Pour moi, si on veut aller plus vite, il nous faut regarder tout ce qui sont facteurs de freinage. Je posais naïvement tout à l'heure, la question. Mais on doit s'appuyer sur ce qu'on a su faire collectivement ces dernières années. Je veux saluer le travail des parlementaires ici présents, des services de l'Etat, parce que quand je regarde les choses, on a une situation qui est là, mais on a commencé à l'améliorer. D'autres pays qui ne sont pas moins ambitieux que nous pour la biodiversité arrivent à faire des éoliennes en mer en 5 ans ou 6 ans. Donc on doit pouvoir faire deux fois plus vite que ce qu'on vient de faire : 3 ans pour un projet photovoltaïque, c'est un bon objectif, pour les petits projets, on doit même faire plus rapide. Pour cela, il y a une loi qui va arriver, mais aussi une mobilisation de l'administration. J'ai évoqué ce sujet devant nos préfets il y a quelques jours à l'Élysée qui est clé, et je veux à cet égard qu'on aille deux fois plus vite, au moins pour les projets renouvelables, au moins deux fois plus vite, et c'est possible. Quand je regarde les choses, la phase de construction proprement dite ici n'a duré que trois ans environ, sous votre contrôle. Dans le même temps, nos voisins, eux, ont fait plus, souvent, mieux et surtout plus vite. On doit donc poursuivre ce qu'on a commencé à faire. Alors, je disais, on a déjà agi avec plusieurs lois durant les 5 dernières années, on a simplifié nos procédures contentieuses pour purger plus rapidement, face à ceux qui en avaient fait une stratégie de blocage, les recours. Au passage, on voit bien que d'ailleurs concertation et accélération ne sont pas incompatibles, ça je veux le rappeler, bien au contraire, parce que vous l'avez tous très bien dit. Ce qu'il faut, c'est créer du consensus au départ, et essayer de bloquer le recours dilatoire. On a commencé à avoir des mécanismes, et on a de l'efficacité. A cet égard, nous avons battu des records d'installation de panneaux solaires en doublant sur 5 ans la puissance installée en solaire. En solaire, je le rappelle ici, on est le troisième pays en puissance installée. On est plus grand que quelques autres à qui je me compare, mais on est le troisième parce qu'on a aussi accéléré. En matière d'éoliennes, nous avons augmenté la puissance installée de 40 %. Mais là aussi, il faut être lucide, nos voisins sont allés beaucoup plus vite, en particulier dans le Nord ou dans le Sud, et tout ce qui est le bord de la mer Baltique, avec une stratégie très forte aujourd'hui et le sud de l'Europe.

En matière d'énergies renouvelables, nous avons fait plus et mieux que ce qui a été fait avant par ces accélérations, et nous sommes sur la voie pour atteindre les objectifs fixés pour 2023 au début du quinquennat précédent, sur l'éolien terrestre, le solaire est légèrement en retard sur l'éolien en mer. Si je fais un peu le bilan de là où on est, nous y sommes presque, on a 80 % de l'objectif qui est atteint. Mais pour aller à la stratégie que j'évoquais, réussir l'accélération qui nous est demandée, qui est dans les années qui viennent d'aller deux fois plus vite encore, on a besoin d'une accélération massive.

Le premier pilier de l'accélération, ce ne sera pas la loi. Ça va être notre approche par la planification et la déclinaison. Je l'ai dit, on a une stratégie climatique, c'est nos engagements aux accords de Paris qu'on a déclinés. On a la stratégie énergétique que je viens de décliner. Maintenant, il va y avoir un très gros travail mené par la Première ministre et les ministres ici présents de stratégie nationale qu'on va concerter, puis qui va être soumise au Parlement. Cette stratégie, qui va nous permettre d'avoir une stratégie nationale bas carbone, et une programmation pluriannuelle de l'électricité, c'est la planification nationale. Cette planification on l'évoquait, je le dis aussi avec notre ministre de la Mer, et devant le cluster maritime français dont je sais l'engagement, on va la décliner de manière beaucoup plus large à l'échelle du pays sur nos objectifs en particulier, justement sur le plan maritime, là où on avait des projets qui étaient trop parcellaires, et on les abordait les uns après les autres. Une fois qu'on aura cette stratégie nationale, on va la décliner par filière et par géographie. Très vite, l'idée ensuite, et ce sera le cœur du travail des ministres, ça va être de pouvoir territorialiser cette planification avec les élus que vous êtes et donc ensuite bâtir une mise en œuvre qui, elle, sera très territoriale, parce que tous ces projets, c'est de l'agrégation d'acteurs parfois très complexes, c'est une politique publique qui touche beaucoup d'autres politiques.

Il faut avoir une compréhension très fine des réalités géographiques, économiques, des synergies avec l'ensemble des autres élus. Et donc, on doit tout de suite penser à la territorialité, à la planification, et à la déclinaison territoriale pour bâtir ces plans. Tout cela va nous faire gagner du temps. Pourquoi ? Parce que ça va nous permettre d'engager tous les élus que vous êtes et les acteurs de terrain très en amont, dans la déclinaison de cette stratégie au niveau territorial, puis au niveau local, et de beaucoup pacifier les choses parce que vous serez les coproducteurs, en quelque sorte, de ces déclinaisons. Il y a une chose qui est sûre, on doit atteindre nos objectifs. On devra faire de l'investissement et avoir un retour sur cet investissement collectivement. Les modalités, on doit beaucoup plus les concerter et très tôt dans les processus de mise en œuvre. Ça, c'est un énorme levier d'accélération. Les mois qui viennent, qui vont être des mois de concertation et de planification, vont être des mois gagnés qui s'ensuivront de mois de planification territorialisée et de concertation territoriale pour aller ensuite beaucoup plus vite projet par projet.

Deuxième grand levier d'accélération, c'est le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables qui sera présenté au conseil des ministres du 26 septembre. Et là, je veux remercier vraiment les ministres et les services de l'Etat et les élus ? les parlementaires qui ont déjà été associés et qui ont commencé le travail. Pour aller très vite, il y a trois éléments à retenir pour accélérer : simplification, libération du foncier, partage de la valeur. Et je dois dire que la discussion que l'on a eue tout à l'heure les a très bien illustrés. C'est le fruit de l'expérience acquise. Vous avez essuyé beaucoup de plâtres. Mais vous avez, vous êtes un territoire qui coopère et on l'a vu tout à l'heure avec des industriels qui se sont engagés et donc on a appris. Simplifier c'est-à-dire qu'il y aura des mesures réglementaires qui seront complémentaires à la loi. On va réduire les délais de contentieux permettant de limiter à trois fois dix mois, soit deux ans et demi, la durée totale des contentieux maximum. Certains peuvent dépasser 4 ans aujourd'hui.



Deuxièmement, des mesures sur le raccordement au réseau pour simplifier les choses, pour ne plus perdre de temps, on le sait bien, sur beaucoup de renouvelables, le sujet du raccordement est un sujet infernal et donc là-dessus, on simplifie drastiquement les choses pour permettre de préparer le raccordement et développer le projet en temps caché, si je puis dire, avec justement, en fixant des règles claires avec les opérateurs de réseau et puis simplification des procédures pour aller plus vite sur tous les projets industriels verts, renouvelables usines de batteries en gagnant 3 à 6 mois sur les délais d'enquête publique et autorisation environnementale pour être sur les mêmes calendriers que nos voisins et même en gagnant un an pour l'éolien en mer sur cette phase-là. De toute façon, c'est simple, nous sommes dans un monde ouvert. Il est compétitif. Dans le contexte que je décris, si on va plus lentement que nos voisins, on aura beaucoup plus de problèmes.

Deuxième pilier après simplification, c'est la libération du foncier. Dans les prochains mois et les prochaines années, nous installerons plus de panneaux solaires en identifiant tous les espaces qui s'y prêtent. En ville, en particulier, il y a la question des élus qui le savent bien, les grands parkings avec l'installation de panneaux solaires qui permettent de générer des revenus complémentaires et d'utiliser des surfaces inutiles. On va ouvrir aussi la question de certaines friches de manière très simple. On a la question des bords d'autoroute. La mobilisation des terrains disponibles pour y installer des panneaux solaires, ce qui participe d'une stratégie de décarbonation de nos autoroutes. On a le bord de nos voies ferrées avec une stratégie qu'on doit accompagner de la SNCF pour, là aussi, accélérer la bonne utilisation de l'essai ferroviaire et donc de manière très pragmatique, on va permettre d'aménager, de libérer plus rapidement le foncier et là aussi, c'est du bon sens et de la concertation. Cela permet de protéger la beauté de nos paysages tout en développant du renouvelable. C'est faisable si on utilise mieux les zones qui sont déjà très intensément ou urbanisées ou industrialisées ou sur lesquelles il y a des équipements. Dans ce contexte-là, je veux aussi qu'on puisse avancer sur l'agrivoltaïsme qui est un point très important pour notre agriculture qui est la combinaison du solaire et des activités agricoles. Là aussi, c'est un potentiel très important de complément de revenus pour nos agriculteurs. Un temps de concertation était nécessaire avec les agriculteurs pour mettre en place les bons garde-fous, pour éviter une production d'électricité qui se substitue aux surfaces agricoles utiles et qu'on ait, pour le dire en des termes sommaires, des panneaux qui remplacent des troupeaux. Néanmoins, on sait que c'est faisable et là aussi, il faut aller beaucoup plus vite. Sur ce sujet, il y a quelques jours, nous l'avons évoqué avec le Conseil de l'agriculture française et les jeunes agriculteurs. Le Gouvernement présentera un amendement au projet de loi avant son passage au Sénat pour tirer les conclusions de ces concertations et nous permettre d'avancer, parce que cela a été un sujet, y compris au sein de la famille agricole, très sensible. On met des barrières mais on permet de développer ces projets qui sont tant attendus. Simplification, libération du foncier et puis mesures du partage de la valeur : la production d'électricité, ça fonctionne et c'est accepté quand il y a un partage de la valeur. On l'évoquait tout à l'heure en parlant des communes qui abritent des activités nucléaires. Soyons simples, il y a un vrai retour pour ces communes qui a aidé à l'acceptabilité. On doit en faire de même pour les projets d'énergies renouvelables. La taxe sur l'éolien flottant, je voudrais restituer les chiffres et peut-être restaurer un peu de précision, elle a aujourd'hui une clé de répartition : 50% pour les communes littorales, 35% au comité des pêches, 10% à l'OFB pour la biodiversité, 5% pour les sauveteurs en mer. Elle représentera environ pour Saint-Nazaire 9 millions d'euros. Il

y a un projet, il y a un retour. J'ai entendu les éléments d'amélioration sur les clés de répartition pour le nombre d'habitants et entre les collectivités. Mais pour plus de renouvelables, il faut acter, communiquer, sanctuariser dans la loi le fait que c'est plus d'argent pour justement les collectivités qui s'y engagent et que c'est un vrai retour sur des projets et de l'investissement pour nos compatriotes qui y sont exposés, et que c'est aussi un juste retour pour nos pêcheurs. A cet égard, nous allons là aussi sanctuariser ce retour, continuer d'accompagner le monde de la pêche. Et je pense que c'est très important, y compris dans la phase très amont avec nos pêcheurs sur ce sujet.

L'accélération se fera en préservant la biodiversité. Les discussions qu'on a eues tout à l'heure montrent que c'est ici un modèle et donc la loi veillera à la protection de la biodiversité, en montrant qu'il n'y a d'ailleurs pas de dilemme à avoir : si les règles sont claires et qu'elles sont claires en amont et qu'elles sont mises dans la loi, elles évitent le recours abusif beaucoup mieux, elles clarifient les intentions, elles protègent nos projets. Voilà en quelques mots comment on va accélérer les choses : planification, la loi qui va sanctuariser les choses et permettre de raccourcir des délais.

C'est la même approche qu'on va adopter ensuite dans la foulée sur le nucléaire où notre volonté de pouvoir accélérer et simplifier ces projets en permettant plus de procédures uniques, en allant beaucoup plus vite. J'ai annoncé une première tranche en 2035 pour le nucléaire. Ce que je souhaite, c'est qu'on aille beaucoup plus vite. Et je pense que là aussi, on peut aller beaucoup plus vite si on simplifie les choses. On sera dans la même logique sur le nucléaire, avec un texte de loi qui nous permettra d'avancer, d'adapter les procédures existantes en matière d'urbanisme pour favoriser le développement des premiers sites identifiés, et surtout en lançant dès maintenant aussi le programme pour ne pas perdre de temps et avoir une vraie planification. D'un mot, je terminerais en disant que tout ça n'a de sens que si ça s'inscrit dans des logiques de filières. Il y a d'abord une filière, elle a beaucoup de représentants ici, c'est celle du monde de la mer, du cluster maritime, de l'ensemble des activités de la mer. Ça fait partie de cette stratégie nationale que j'évoquais. On fera beaucoup plus d'éolien en mer, avec un avantage technologique qu'on peut consolider sur le flottant, parce que là-dessus on fait partie quand même des premiers pays, et il y a beaucoup de choses qui sont approuvées. On ne peut le faire que si ça s'inscrit dans notre stratégie maritime française. Cette stratégie, je l'ai plusieurs fois évoquée, on la connaît, on va la décliner. Ça en fait partie, en respectant les usages mais en déclinant les choses. Dans ce contexte-là, je veux insister, ça a été très bien fait par la présidente, le vice-président en l'espèce et le directeur général du port, c'est décliner et en particulier quand on vient sur ce sujet, une stratégie portuaire française, qui existe mais qu'on doit renforcer, sur laquelle on doit investir davantage. A cet égard, dans les 15 prochains jours, les ministres en charge de la Mer et des Transports rassembleront l'ensemble des gestionnaires des ports français et l'ensemble des élus concernés, ce qui n'avait jamais été fait, pour pouvoir là aussi commencer à partager cette stratégie, la décliner et on la connaît : électrification et verdissement, capacité à marier là aussi les usages et nos stratégies, développement de nos capacités de fret et de la connexion de nos ports avec le fluvial qui est clé et avec le ferroviaire. Le développement de nos ports passe par de l'inter et de la multimodalité, ce qui est une vraie faiblesse française si nous sommes honnêtes. Et derrière, notre capacité à aménager, ça a été parfaitement décrit tout

à l'heure, notre stratégie doit être d'accueillir les activités industrielles qui ont du sens dans nos ports et qui sont des compléments de nos stratégies classiques d'armateurs ou de plaisanciers ou de toutes celles qui existent déjà. A côté de cela, on va avoir une stratégie de filière parce que l'objectif qui est le nôtre, c'est évidemment de décliner et de créer de l'emploi local comme l'exemple de Saint-Nazaire le montre. On a de l'emploi local qui est créé sur plusieurs communes, qui a été créé dans le bassin d'emploi, qui va être pérenne pour partie. C'est ce qu'on veut pouvoir faire et donc derrière tout ça, ce qu'on veut faire, ce sont des filières industrielles et ne pas répéter la bêtise européenne qui a été faite dans la première génération d'explosion du renouvelable où on a déployé du renouvelable en Europe, mais qui a été produite ailleurs. Ce qui est fait à cet égard par nos industriels sur l'éolien est une force. Éolien, nucléaire, solaire de nouvelle génération, hydro, tout cela, ce sont des technologies sur lesquelles je veux qu'on puisse continuer à avancer. France 2030 prévoit des crédits pour le faire, au-delà de ce qui est déjà prévu. Des renouvelables au nucléaire, ce sont près de deux milliards d'euros pour innover dans ces domaines : structuration de filière autour des ministres compétents et puis structuration aussi d'une filière hydrogène qui va être très importante en synergie. On l'évoquait tout à l'heure dans nos champs d'éoliennes, en tout cas à coup sûr dans nos ports et dans nos sites productifs. Je pense aux projets dans le domaine de l'hydrogène où nous annoncerons prochainement les résultats du PCEI et donc des grands projets européens, par exemple Lhyfe qui produit de l'hydrogène à partir d'éoliennes ou pour citer un champion français qui était à mes côtés il y a quelques mois, VivaTech. Ce n'est pas difficile de le reconnaître parce qu'il est très grand. Mais c'est exactement le type même qui montre que c'est une filière et qu'elle va au bout, mais qui est très cohérente parce qu'on produit sur notre sol ou en mer, on crée un acteur qui va permettre de faire justement de l'électrolyse et produire l'hydrogène vert. Derrière cela, on change les usages soit pour nos bateaux, soit pour nos avions, soit pour nos industriels.

Ce que je veux ici faire passer comme message, c'est qu'au cœur justement de cette stratégie nationale bas-carbone et de l'APE, il y aura le déploiement de ces filières qui sont vraiment des filières industrielles qui vont permettre de créer de l'emploi. Et vous le voyez ce cap, la capacité collective qu'on va avoir à accélérer avec du bon sens nos projets, à mieux concerter en amont, à mettre en cohérence cette stratégie énergétique avec notre stratégie maritime et industrielle, c'est la clé pour bâtir notre indépendance, notre stratégie climatique et créer des emplois industriels sur notre sol. Tout ça pour dire que le projet que nous avons ensemble célébré aujourd'hui, dont vous pouvez être collectivement très fiers, c'est un projet pionnier parce qu'il porte en lui le cœur des réponses aux défis du moment. C'est donc pour moi une source d'espoir et en même temps d'engagement au travail pour nous tous. Parce que dans ces temps si difficiles et dans ces temps d'inquiétudes pour beaucoup de nos petites entreprises et de nos ménages, nous avons une stratégie, nous avons des capacités, nous avons des atouts. Il faut juste se mettre en capacité collective de coopérer, d'avoir ce cap, de savoir le décliner et de le mettre en œuvre avec méthode et ambition. Donc merci pour ce moment partagé de joie et de célébration. Merci et bravo à toutes celles et ceux qui ont rendu ce projet possible et surtout cap sur les années prochaines ensemble. C'est de la haute mer mais nous sommes armés et équipés collectivement pour l'affronter et pour réussir.

Vive la République et vive la France !